

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 9 août 1902

No 51

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 813. — Les Quarante-Heures de la semaine, 813. — La mort du cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, 814. — A propos de patois, 816. — Chronique diocésaine, 818. — La persécution en Italie et en France, 819. — Un des derniers miracles de Lourdes, 822.

Calendrier

10	DIM.	r	XII apr. Pent. S. Laurent , martyr, <i>Kyr. 2 cl. II-Vép.</i> , mém. du suiv., du dim. et de plus. mart., <i>Istorum</i> .
11	Lundi	r	Ste Philomène, vge et mart.
12	Mardi	b	Ste Claire, vierge.
13	Merccr.	tr	De l'octave de S. Laurent.
14	Jeudi	tr	De l'octave de S. Laur. (Vigile de l'Ass. Messe en violet).
15	Vend.	b	ASSOMPTION de la B. V. M. , 1 cl. avec oct.
16	Samd.	b	Jenne. S. Hyacinthe , confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

10 août, N.-D. du Perpétuel-Secours. — 12, Couvent de Saint-Sauveur, Québec. — 14, Saint-Victor. — 16, Asile Sainte-Brigitte, Québec.

**La mort du cardinal Ledochowski
préfet de la Propagande**

(Circulaire au clergé)

Archevêché de Québec, 24 juillet 1902.

Monsieur le curé,

Vous avez déjà appris, sans doute, la douloureuse nouvelle de la mort de Son Eminence Illustrissime et Révérendissime, le cardinal Ledochowski, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. C'est une grande perte pour l'Eglise : sa brillante intelligence, son cœur d'apôtre, son dévouement au Saint-Siège, son zèle pour la diffusion de la foi catholique dans le monde, son infatigable activité, son énergie inflexible unie à une expérience consommée, à des procédés délicats et à une dignité vraiment princière, en faisaient l'une des figures les plus distinguées du Sacré-Collège.

Le Souverain Pontife a été vivement affecté de la mort du vénéré Cardinal, homme de foi, homme d'action et de lutte, qui, depuis bon nombre d'années, était préposé à la Propagande, l'une des plus importantes Congrégations romaines. Léon XIII appréciait hautement les talents administratifs, le zèle prudent, l'esprit pratique de son Cardinal et il avait pour lui une profonde estime.

Il serait bien trop long de vous rappeler ici les diverses étapes de sa glorieuse et féconde carrière. Quels que soient les postes auxquels la confiance de Pie IX et de Léon XIII l'a appelé successivement, il les a tous occupés avec honneur et s'y est acquis un grand renom de sagesse, de vertu et de parfaite intégrité. Il n'était pas homme à transiger avec sa conscience, à faire des concessions aux erreurs modernes, à sacrifier les droits de la Sainte Eglise. C'est cette fermeté dans les principes qui lui valut, étant alors archevêque de Gnesen et Posen, la persécution à outrance du gouvernement prussien. Condamné à de multiples amendes, jeté dans une prison où il passa une couple d'années, il fut créé par

Pie IX cardinal de la sainte Eglise romaine. C'était une récompense de tout ce qu'il avait souffert pour la foi et en même temps une protestation contre la violence et les injustices dont il avait été la victime.

Rappelé à Rome et accueilli avec une extrême bienveillance par le Souverain Pontife, il a continué à gouverner de là son diocèse durant quelques années et a ensuite rempli des fonctions importantes et pleines de responsabilités, entre autres celle de préfet de la Propagande depuis la mort du regretté cardinal Siméoni en 1892.

C'est surtout à ce dernier poste qu'il nous a été donné de connaître et d'apprécier les hautes qualités administratives, la largeur de vues, la grande bonté de cœur, la droiture de jugement de cet illustre Prince de l'Eglise. Que de questions réglées, que de doutes résolus, que d'affaires menées à bon terme par son intermédiaire et par son autorité ! Que de milliers de réponses il lui a fallu donner pour notre Canada seulement et en particulier pour notre archidiocèse de Québec et pour l'université Laval dont il était le Protecteur officiel ! Au milieu de ces affaires si multiples, si variées et souvent si épineuses, il ne s'est jamais départi un instant de son calme habituel et de l'insigne bienveillance qui faisaient comme le fond de son caractère.

Encore en parfaite santé lors de mon arrivée à Rome en mars dernier, il eut, quelques jours avant mon départ, à lutter contre une violente inflammation de poumons qui faillit lui être fatale. Sa forte constitution triompha cependant de la maladie et il n'y a que peu de semaines il me remerciait des félicitations que je lui avais offertes à l'occasion de son retour à la santé.

Mais il était dans sa quatre-vingtième année et toujours à son poste, toujours absorbé par une multitude d'affaires très graves. Ce surmenage dans la période de la grande vieillesse ne pouvait manquer d'avoir bientôt un lugubre dénouement. Une attaque de paralysie l'a enlevé subitement avant-hier matin à l'affection de ses innombrables amis et admirateurs.

Il était, avec les cardinaux Parocchi et Oreglia, l'un des trois seuls cardinaux survivants que Pie IX avait promus aux honneurs de la pourpre romaine.

Nous avons une grande dette de reconnaissance à acquitter envers ce vénéré Cardinal. Les dix dernières années de sa laborieuse carrière ont été consacrées en bonne partie à la protection de nos intérêts spirituels au Canada. Toutes les questions qui ont agité notre pays lui étaient parfaitement connues; il les avait étudiées à fond et s'appliquait à leur faire donner une solution en harmonie avec nos besoins et avec les principes catholiques. Il aimait à redire son admiration pour la foi pratique de nos Canadiens, comme nous aimerons toujours à redire notre gratitude pour les services qu'il nous a rendus et notre admiration pour son mérite et ses vertus.

Ce n'est donc que justice pour nous de prier pour l'illustre défunt. En conséquence, un service funèbre sera chanté à la Basilique de Québec mardi, le 5 août, à 8 heures du matin. Vous voudrez bien inviter vos paroissiens à y assister et à donner au regretté cardinal Ledochowski ce témoignage de leur reconnaissance et de leur charitable sympathie.

Agréez, Monsieur le curé, l'assurance de mon dévouement bien sincère.

† LOUIS-NAZAIRE, Arch. de Québec.

A propos de patois

Le patois est un peu de tous les pays.

Bien des gens pourtant s'imaginent que nous exerçons un monopole exclusif à cet égard.

On dirait, à les entendre, qu'il n'y a qu'ici, dans la Province, où la langue française subit certaines déformations qui font dresser les oreilles.

Je me suis convaincu récemment du contraire en feuilletant un ouvrage du comte de Montesson sur le *Vocabulaire du Haut-Maine*.

Le patois du paysan manceau est absolument de même composition que le nôtre.

Dans sa bouche, tout comme dans celle de notre bon *habitant* canadien, la voyelle *a* rend un son traînant, empâté; devant le *g*, elle se prononce *ai* et l'on dit *campaigne* pour *campagne*.

Cl
as
et
pa
cou
pot
I
c'es
lan,
tou
que
clus
Il
lanc
puis
du l

La
au sé
a été
Saint
ment
les re
—
rendu
la bér
M. l'al
monie
a été t
Rép

Les gens du Haut-Maine disent aussi *partaige* pour *partage*. Chez nous, ce mot se prononce comme il doit l'être.

Ici, dans la province de Québec, les gens du peuple font assez fréquemment disparaître la lettre *f* dans les mots *bœuf* et *chétif*, et prononcent *bœu*, *chéli*. On ne parle pas autrement, paraît-il, dans l'ancien duché du Maine.

Il y a bon nombre d'autres vocables déformés.

Ainsi, d'après M. de Montesson, l'on ne se gêne pas, chez nos cousins du Maine, de dire *le quien* pour *le tien* et *souquien* pour *soutien*.

Ici, nous nous reconnaissons tout à fait. *Donne-moi le quien*, *c'est mon souquien* sont des expressions courantes dans le langage populaire. Ils n'en font pas moins triste mine pour tout cela; mais s'il y a quelque chose qui nous console, c'est que ces incorrections de langage ne sont pas notre apanage exclusif.

Il resterait à s'en corriger. C'est simple affaire de surveillance, et celle-ci devrait s'exercer surtout dans les écoles rurales, puisque c'est là que l'on relève ces singulières déformations du langage.

SIRIUS.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

La première retraite ecclésiastique a eu lieu, cette semaine, au séminaire de Québec, et s'est terminée ce matin même. Elle a été prêchée par M. l'abbé Nunesvais, supérieur des Frères de Saint-Vincent de Paul de Québec. La parole saisissante, fortement nourrie et simple tout à la fois du prédicateur a fait sur les retraitants une profonde impression.

— Jeudi, le 31 juillet, S. G. Monseigneur l'Archevêque s'est rendu à Saint-Jacques de Parisville (Lotbinière) pour y faire la bénédiction de trois cloches. Sermon de circonstance par M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval. La cérémonie, à laquelle assistaient un clergé et un peuple nombreux a été très belle.

Répondant à une adresse présentée par la paroisse, Mgr

l'Archevêque exprima à M. le curé J.-B. Thideau et à ses paroissiens des félicitations bien méritées pour la concorde, le zèle et la générosité dont ils ont fait preuve et grâce auxquels leurs entreprises ont si bien réussi. On sait que Parisville n'a été détaché de Saint-Jean-Deschaillons que depuis guère plus de deux ans ; et c'est en un temps aussi court que l'on a pu bâtir et terminer un joli presbytère et une église d'un si beau coup d'œil.

— Samedi soir et dimanche, S. G. Monseigneur l'Archevêque a fait la visite pastorale dans la paroisse de Sillery.

— Dans l'après-midi de dimanche dernier, belle cérémonie à Saint-Malo de Québec, où avait lieu la bénédiction d'un couvent que l'on vient de finir, et qui sera ouvert cet automne sous la direction des religieuses de la Congrégation Notre-Dame. C'est M. l'abbé Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, qui a présidé à cette cérémonie.

Saint-Malo est aussi une jeune paroisse, où les œuvres paroissiales sont poussées avec une activité remarquable.

— Le 4 août, fête de saint Dominique, avait lieu, au couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, une cérémonie de profession religieuse présidée par Monseigneur J.-C. K.-Laflamme, protonotaire apostolique. Il était assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, chapelain de la Communauté, et F.-E.-J. Casault, ancien curé de Saint-Alban. M. l'abbé J.-C. Arsenault, curé de Saint-Valier, a donné le sermon de circonstance.

A fait profession des vœux perpétuels : Mlle Léa Naud, de Saint-Alban, comté de Portneuf, en religion Sr Marie-Gertrude.

Ont fait profession des vœux temporaires : Mlle Lumina Touchette, de Saint-Hyacinthe, en religion Sr Marie-Imelda du Sacré-Cœur ; Mlle Alice Morin, de Saint-Michel (Belle-chasse), en religion Sr Marie-des-Anges. Mlle Albina Verville de Manchester, N. H., en religion Sr Marie-Antonin de Jésus, a renouvelé ses vœux temporaires.

— Lundi de cette semaine arrivait à Québec la Révérende Mère Saint-Lutgarde, abbesse des Trappistines de Bonneval (Aveyron), France, accompagnée d'une Sœur tourière, et aussi du P. Prieur de La Trappe de Bonnetombe. Ces religieuses viennent préparer les voies à l'établissement d'une maison de Trappistines dans le diocèse de Québec.

— Mardi matin, service funèbre chanté à la Basilique, par Mgr l'Archevêque, pour le repos de l'âme de feu S. Em. le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande. La présence de tout le clergé de la retraite ecclésiastique donna à la cérémonie un cachet particulier de solennité.

— On sait que les Dames Ursulines, entrées dernièrement en possession de la propriété Marchmont, sur les plaines d'Abraham, ont décidé d'y ouvrir une maison qui portera le nom de Mérici. Cette maison a été inaugurée jeudi de cette semaine, par S. G. Mgr l'Archevêque qui y a célébré, ce jour-là, la première messe dite dans la chapelle de l'institution.

— Nous éprouvons un véritable bonheur à enregistrer tous ces développements de la vie religieuse dans la province de Québec. Plus, en effet, il y aura chez nous de ces institutions catholiques, plus intense sera chez nous l'esprit de religion plus aussi nous pourrons compter sur de spéciales bénédictions de Dieu, qui assureront à notre peuple les belles destinées qui lui paraissent réservées. Ajoutons que la multiplicité des institutions religieuses n'a jamais appauvri un pays; au contraire — comme le prouve l'exemple de la France.

La persécution en Italie et en France

« Qui a la jeunesse a l'avenir. » C'est à raison de la vérité de cet axiome que nous voyons, à notre époque et en tant de pays, la lutte la plus vive engagée, autour de l'école, entre l'Eglise et les sectaires.

La persécution violente qui sévit aujourd'hui en France contre l'enseignement catholique captive l'attention, et l'on ne remarque pas assez que, en Italie, par exemple, le gouvernement fait aussi son possible pour enlever à l'Eglise la jeunesse et l'enfance. On emploie pour cela divers moyens. L'an dernier, à Palerme, on ferma le collège Salésien parce qu'un élève de ce collège avait, dans un examen, qualifié Garibaldi d'aventurier ! Aux élèves des écoles officielles, on accorde, pour l'obtention des diplômes, des facilités qu'on refuse à ceux des écoles catholiques. C'est ce qu'un récent décret du ministre de l'Instruction publique vient d'établir. Voilà, pour le gouvernement italien,

un excellent moyen de forcer beaucoup de parents à retirer leurs enfants des collèges ecclésiastiques.

Il y a deux semaines nous disions que le gouvernement de France avait, contre tout bon sens, ordonné la fermeture de 125 écoles catholiques. Mais ce n'était là qu'un prélude à un plus énergique effort... pour sauver la République française. La courageuse *Semaine* de Cambrai raconte comme suit ce nouvel attentat de l'enfer :

« A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, le Président de la République a, par décret, accordé des grâces, commutations ou réductions de peine, à 644 condamnés pour crimes ou délits de droit commun : détenus à la Nouvelle-Calédonie, à la Guyane française et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie.

« Le jour même où le Président de la République signait ce décret, le ministre de l'Intérieur et des Cultes adressait aux préfets une circulaire enjoignant à ceux-ci de violer 2.500 domiciles, de jeter sur la rue les 10.000 personnes qui les occupent, qui sont chez elles, non des personnes condamnées pour crime comme les détenus de la Nouvelle-Calédonie, mais de celles qui rendent à la France les plus précieux services par l'exemple de leurs propres vertus et l'éducation qu'elles donnent à la jeunesse. Il ordonnait d'interdire à 150.000 élèves les écoles qu'ils fréquentent, et de jeter 50.000 familles françaises dans cette angoisse de laisser leurs enfants croupir dans l'ignorance, ou de les livrer à des maîtres chargés, de par la loi, de dire à ces enfants, au moins par leur silence, qu'il n'y a ni Dieu, ni âme, ni récompense pour la vertu, ni châtement pour le crime.

« La loi autoriserait une telle tyrannie, qu'il faudrait dire que cette loi est infâme. Mais les établissements que M. Combes ordonne de fermer de la sorte ne sont en rien visés par la loi. C'est du pur arbitraire.

« Jusqu'ici les *laïcisations* consistaient à remplacer les religieux par des laïcs dans les écoles communales ; aujourd'hui on s'attaque aux écoles libres, aux écoles fondées à grands frais sur la foi de la loi de laïcisation elle-même, et après avoir rempli toutes les conditions exigées par cette loi. A prendre les choses par leur petit côté, cela ne pourrait se faire sans indemnité, sans restitution des souscriptions faites pour leur établissement.

« Sans doute une nouvelle loi est intervenue, mais il ne s'y trouve pas un mot qui change la condition des établissements.

existants lors de sa promulgation, et occupés par des religieux ou religieuses appartenant à des Congrégations reconnues ou ayant demandé l'autorisation.

« C'est donc uniquement la volonté de l'ex-abbé Combes qui, d'un trait de plume, vient léser, anéantir tant de droits et tant d'intérêts matériels et d'intérêts moraux, qui vient violer les libertés les plus inviolables: celles du domicile, celles de la personnalité, celles de la conscience, et cela sur tout le territoire et au préjudice de centaines de mille Français.

« Il n'y a plus sur toute la surface de la terre un chef de tribus sauvages pour traiter ses sujets de cette façon. »

Les journaux catholiques de France sont remplis actuellement de détails, souvent très émouvants, sur l'exécution des récents décrets du gouvernement français. Les agissements des fonctionnaires ont créé partout une vive émotion. Et nous voyons avec satisfaction qu'en de nombreux endroits les catholiques font un peu plus que « protester. » Ici, c'est une troupe de femmes qui, armées de fourches, ne permettent pas aux gendarmes d'arriver à l'école des Sœurs; là, c'est la population entière qui se masse devant l'école et arrête aussi les gendarmes, y laissant même une garde durant la nuit; ailleurs, c'est le propriétaire civil de l'école qui par sommation légale et au nom de leur contrat d'engagement défend aux Sœurs institutrices d'abandonner leur poste, même si elles en sont requises par les fonctionnaires du gouvernement. Et l'on remarque que, lorsqu'il y a de la résistance, la force publique s'abstient d'agir. Cela confirme l'idée de plusieurs que le gouvernement sectaire se serait arrêté depuis longtemps dans ses entreprises antireligieuses, s'il avait eu à faire face à des résistances sérieuses.

Nous voudrions avoir le temps et l'espace suffisants pour raconter tant de scènes intéressantes qui ont marqué l'ouverture de cette persécution violente. Donnons au moins, aujourd'hui, le texte d'une protestation des mères chrétiennes du quartier Saint-Roch de Paris:

« A MADAME LOUBET »

Madame la présidente,

« Les mères chrétiennes du quartier Saint-Roch, alors qu'il s'agit de l'âme de leurs enfants, croient pouvoir, en toute confiance, s'adresser à une mère.

« Pour leurs fils, vous le savez bien, les femmes de France n'ont toutes qu'un cœur; or, madame, on veut nous enlever leur éducation.

« Chrétiennes, comme vous, nous croyons, comme vous encore,

que notre premier devoir est de fixer à jamais par une éducation religieuse au fond de leur âme le nom et les préceptes de Jésus-Christ. Aidez-nous à remplir la mission qui fait la beauté et l'orgueil de notre vie.

« Vous ne souffririez pas qu'on prit le jeune enfant qui grandit près de vous pour l'élever dans des idées qui ne seraient pas les vôtres : de grâce ne souffrez pas qu'on prenne les nôtres.

« Au nom de notre Dieu, laissez-nous nos Sœurs si dévouées, sauvez nos écoles chrétiennes. Puisque c'est surtout à des femmes qu'on s'attaque aujourd'hui, personne ne trouvera étonnant que ce soit une femme qui les défende.

« Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus respectueux. Paris, 21 juillet 1902. »

« Les mères de famille du 1^{er} arrondissement. »

N. B. — Naturellement, cette protestation qui fut remise à la femme du Président par 500 mères de famille, n'eut aucun résultat, et le 23 juillet les Sœurs devaient partir. Il y eut alors, à Paris, une grandiose manifestation populaire dont on ne peut lire le récit sans une vive émotion. Les brigades de la police et les escadrons de la Garde républicaine ne purent maîtriser la foule enthousiaste et furent vite débordés. Un chef ayant commandé la charge de la cavalerie, on vit une jeune femme faire face aux cavaliers, qui n'osèrent avancer. Des cinq sœurs expulsées, la foule en fait retourner trois à l'école. On n'entend que les acclamations : « Liberté ! Vivent les Sœurs ! » — A la gare Saint-Lazare, où s'embarquaient les deux autres Sœurs, les grilles et les portes volent en éclats, et la multitude envahit tout. On voit des ouvriers, des femmes, des jeunes filles se coucher sur les rails pour empêcher le train de partir et l'on eut toutes les peines du monde à écarter ces héros ! — Voilà dont enfin la fibre catholique qui s'émeut en France !

Un des derniers miracles de Lourdes

(Du *Nouvelliste de Lyon*)

Nos lecteurs savent qu'une de nos compatriotes, maintes fois condamnée par les médecins, vient d'être guérie merveilleusement à Lourdes d'une maladie qui ne pardonne pas.

Il était intéressant d'entendre de la bouche même de Mlle Marie-Louise Bailly le récit authentique de sa guérison, une des plus éclatantes qui soient. Il était encore nécessaire de nous rendre compte par nous-même de l'état définitif de la jeune fille. Aussi avons-nous attendu plusieurs jours afin de nous assurer que la guérison était complète.

Hier, nous nous sommes rendus à l'hôpital de Sainte-Foy-les-Lyon, où Mlle Bailly achève sa convalescence.

A l'hôpital de Sainte-Foy

Cet hôpital — un vrai sanatorium — qui a donné lieu, on

s'en souvient, à de brillantes fêtes lors de son inauguration, est situé à vingt minutes de l'église, un peu plus loin que le cimetière. Il est tenu par les excellentes religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul.

Cet asile privilégié de la souffrance abrita pendant quatre années le martyr de celle que les bonnes Sœurs appelaient : « Pauvre Marie ! »

Pauvre Marie fut atteinte, il y a six ans, d'une pleurésie. Malgré tous les soins que lui prodigua sa mère, la malheureuse jeune fille de 18 ans ne se rétablit pas ; les symptômes de la tuberculose pulmonaire commencèrent à se montrer.

Deux ans plus tard, la malade eut la douleur de perdre sa mère, Mme Bailly.

Le chagrin aggrava terriblement l'état de la malheureuse enfant. Son père étant mort quand elle était en bas âge, elle restait orpheline de père et de mère. M. Gorce-Bailly, son beau-frère, qui prit alors soin de la malade, la confia aux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Foy-les-Lyon.

En dépit du dévouement des religieuses et du bon air de la campagne, la maladie continua ses ravages. Voilà un an, qu'impuissante à faire un pas, la jeune fille fut condamnée à garder le lit, en attendant... la mort, disaient les médecins, un miracle, pensait la pieuse enfant.

Il semble que Dieu se soit plu à envoyer à Mlle Marie-Louise Bailly les maladies les plus évidemment mortelles, afin de donner plus d'éclat à une guérison plus impossible à obtenir par les seuls secours naturels.

Subitement une péritonite tuberculeuse se déclarait, il y a dix mois. Une opération fut estimée nécessaire par M. Roy, médecin à Sainte-Foy.

Mlle Marie-Louise Bailly fut transportée en toute hâte à l'hôpital Saint-Joseph. A la suite d'une sérieuse consultation, le personnel médical s'accorda à déclarer qu'il serait cruel de faire souffrir davantage une malheureuse jeune fille qui n'avait plus que quelques jours à vivre. La malade revint à Sainte-Foy. Ses souffrances étaient alors épouvantables. L'infortunée ne pouvait plus prendre la moindre nourriture et le plus faible mouvement lui arrachait des cris.

Comme elle était au plus mal, le dernier pèlerinage de

Lourdes se formait. Elle déclara vouloir à tout prix y prendre part. Les conseils de sa famille, du médecin, des religieuses ne purent tenir contre la volonté bien arrêtée de la malade.

— Je sens que je serai guérie, disait-elle.

On ne voulut pas s'opposer plus longtemps à ce que l'on considérait comme le dernier désir d'une mourante.

Le récit de Mlle Bailly

Hier, au parloir du sanatorium, lorsque, sur notre demande, une religieuse introduisit Mlle Marie-Louise Bailly, nous ne voulûmes pas reconnaître en elle *Pauvre Marie*, que les maladies avaient retenue quatre ans à l'hôpital. La jeune fille qui nous était présentée avait le teint naturel d'une personne qui n'a pas été malade depuis bien des années. Elle ne paraissait pas d'une forte constitution, il est vrai, mais elle s'avançait vers nous d'un pas assuré et nous tendait une main que la fièvre ne brûlait pas. Son sourire n'avait rien de contraint, et le clair de sa voix sortait d'une poitrine que le mal ne semblait jamais avoir atteinte.

Un peu timide d'abord, elle prit plus d'assurance quand elle connut le but de notre visite.

— Oh ! monsieur, que je suis heureuse, dit-elle, de pouvoir rendre témoignage à la toute-puissance de Notre-Dame de Lourdes. C'est un devoir pour moi, et je vous remercie de me donner l'occasion de le remplir. Je veux vous dépeindre l'état horrible dans lequel je me trouvais lors de mon départ, pour qu'on sache bien qu'il m'était impossible de guérir par les remèdes des médecins.

Et elle nous dépeignit en souriant les phases de ses différentes maladies.

— Lorsque je souffrais ainsi, jamais je ne fus prise de désespoir. J'invoquais N.-D. des Sept-Douleurs, et j'avais la confiance qu'elle me rétablirait merveilleusement un jour. Plus je m'entendais condamner par les médecins, plus j'avais la foi. La Sainte Vierge m'a accordé cette grâce parce qu'elle savait bien que ma guérison servirait à la conversion d'une personne dont l'incrédulité me faisait souffrir plus encore que mes maladies.

Vous savez qu'à toute force je voulus aller en pèlerinage à

Lourdes. On m'assurait que les médecins ne me laisseraient pas prendre part au voyage. Mais Notre-Dame m'assistait. Je décidai les bonnes Sœurs et le médecin. On me laissa partir.

Une difficulté s'éleva à la gare. Si le médecin du train avait eu le temps, il m'interdisait le voyage. Je priai tant qu'une bonne personne me fut envoyée par Dieu, Mlle Gabrielle Goirand. Sa modestie me pardonnera de citer son nom, mais la reconnaissance m'y oblige, c'est à elle, après la Sainte Vierge, que je dois la vie.

Mlle Goirand me fit introduire subrepticement dans le wagon. C'est en route seulement que le docteur Carrel, de Lyon, qui accompagnait le convoi, s'aperçut de ma présence. Il m'examina et ne cacha pas alors son mécontentement. « Il est imprudent, dit-il, de faire voyager une malade dans cet état. Cette personne est en réel danger de mort. » Le docteur ne me quitta plus, curieux de savoir quel résultat aurait pour moi, la plus malade des pèlerins, un voyage effectué dans de telles conditions.

D'ailleurs je vous prie de croire que j'avais besoin de son assistance. Pendant tout le parcours, je demeurai comme en léthargie. Maintes fois, le médecin me crut morte. Il dut me faire des piqûres de morphines pour essayer de me soutenir jusqu'à Lourdes. La vie ne se révélait plus en moi que par le faible mouvement de mes lèvres, qui ne cessaient de répéter le nom de la Mère de Dieu.

Depuis quatre jours, je n'avais pris aucune nourriture, et j'en étais arrivée à ne plus même sentir mes souffrances.

Enfin j'arrivai à Lourdes comme en un songe. Je ne me souviens pas d'avoir été transportée à l'hôpital, car j'étais alors complètement évanouie. Je ne repris connaissance que dans la soirée, et le train était à Lourdes depuis une heure après-midi.

Toute la nuit, je ne cessai de prier. Au matin je suppliai qu'on me portât à la piscine. Le médecin de l'hospice s'y opposa, déclarant que je pourrais mourir en route. Mlle Goirand m'offrit alors d'écrire à ma famille. J'étais encore tellement persuadée de ma guérison que je refusai : « J'ai promis de n'écrire que lorsque je serai guérie, » répondis-je.

À 1 heure 30' de l'après midi, je priai le docteur de permettre qu'on me transportât à la piscine. Il s'y opposa de nouveau.

Je le suppliai. Il fut inflexible. Mais Mlle Goirand répliqua qu'on ne m'avait pas amenée jusque-là pour me laisser mourir dans un lit d'hôpital. « Je vous abandonne toute la responsabilité, mademoiselle ! » dit enfin le docteur à Mlle Goirand. Joyeuse, celle-ci, qu'animait le pressentiment du miracle, courut chercher des brancardiers.

Au prix de mille souffrances, je me laissai étendre sur le brancard. On était si peu rassuré sur mon sort qu'un médecin voulut me suivre. Il dut plusieurs fois m'administrer un cordial. Il me considérait comme à l'agonie.

Je ne me vis pas introduire dans la piscine. Mais une souffrance intolérable me tira de l'évanouissement. Une infirmière me faisait une lotion avec de l'eau de la piscine. J'appris alors que le médecin n'avait pas voulu qu'on m'y plongeât.

Emue des cris que m'arrachait la douleur, l'infirmière cessa les lotions. Je me reposai un peu, mais, bientôt, je suppliai l'infirmière de me lotionner de nouveau.

Elle y consentit. C'est alors que je septis en moi s'opérer le miracle. Autant la première lotion m'avait brûlée, autant la deuxième m'était douce. Ma poitrine qui ne se soulevait plus auparavant qu'avec difficulté laissa échapper des soupirs prolongés. De l'avis d'un témoin, je ressemblais à un noyé qui reprend le souffle.

Toutes les personnes présentes s'étaient approchées. Nul n'en pouvait croire ses yeux. M. le docteur Carrel assistait, émerveillé, à la fuite du mal ; il prenait des notes sur sa manchette.

A la troisième lotion, mon ventre, enflé à l'excès, avait diminué sensiblement. Je me soulevai sur le brancard, et je demandai qu'on me conduisit à l'église du Rosaire.

Au dehors, les pèlerins, prévenus de ma guérison, m'entouraient en chantant des cantiques. La joie de tous était à son comble.

Je fus conduite au *Bureau des Constatations*, où plusieurs médecins présents me firent subir un examen minutieux, à la suite duquel ils déclarèrent que j'étais en bonne voie de guérison.

On me ramena à l'hôpital, où je pus rester assise dans mon lit.

Le lendemain, on m'habille. Mais ce ne fut plus sur un brancard qu'on me conduisit à la Grotte : j'avais pu sans peine

m'asseoir dans une voiture. De la Grotte, où j'entendis la messe, j'allai à la piscine me baigner complètement.

Au sortir de la piscine, je n'éprouvais plus aucune souffrance. Les médecins du *Bureau des Constatations* me reconnurent complètement guérie et dressèrent un procès-verbal.

Lorsque le départ du pèlerinage s'effectua, je montai dans le train, sans aucune peine. Le docteur Carrel me dit alors : « C'est extraordinaire comme vous êtes mieux. Mais le voyage m'effraie pour vous ! »

Cependant, dans le train, le bien-être s'accrut au contraire. Mes forces revenaient d'heure en heure, si bien qu'en débarquant à Lyon, je traversai sans le secours d'aucun bras la salle des Pas-Perdus de la gare.

Je pris le tramway qui ne me fatigua pas, et je courus en pleurant mê jeter dans les bras de mes parents qui ne voulaient pas me reconnaître.

Le lendemain, j'ai voulu retourner chez les bonnes Sœurs qui m'avaient soignée avec tant de dévouement. Je fis, cette fois encore, une partie de la route à pied.

Maintenant, je vais très bien. Les médecins que j'ai vus déclarent que je n'ai plus aucune trace de tubercules. Je mange beaucoup, et même je travaille un peu. Enfin je ne suis plus aucun traitement. Le régime ordinaire de l'hôpital ne me fatigue pas, et je me lève sans peine à 5 heures $\frac{1}{2}$.

Ah ! Monsieur, dites bien toute la reconnaissance que je voue à la Sainte Vierge et à toutes les personnes qui m'ont soignée dans ce périlleux voyage.

Nous quittâmes sur ces mots Mlle Marie-Louise Bailly, profondément ému par ce simple récit fait avec un touchant accent de sincérité. La guérison de cette jeune fille est complète, et elle a eu lieu dans des conditions telles qu'il est impossible de lui trouver une cause naturelle.

Chez M. le docteur Carrel

Comme certains esprits ne pourront s'empêcher de mettre en doute l'authenticité de cette guérison, nous avons voulu en avoir la confirmation de la bouche même de M. le docteur Carrel, qui accompagna le pèlerinage du 26 mai et assista Mlle Marie-Louise Bailly pendant le voyage.

M. le docteur Carrel nous reçut très aimablement et nous fit des faits une relation qui ne diffère pas de celle de la convalescente.

— J'ai examiné Mlle Bailly dans le train, nous dit-il, et j'ai diagnostiqué, en conformité avec les médecins qui l'avaient déjà vue, une *péritonite*. Elle était extrêmement malade. J'ai craint qu'elle ne puisse pas supporter le voyage. Aujourd'hui elle est guérie, radicalement guérie. Je ne puis, vous pensez bien, vous assurer qu'une rechute n'est pas possible, mais un fait reste : partie malade, Mlle Bailly est revenue guérie.

Voilà bien tout ce que nous voulions savoir.

Quant aux incrédules — et il y en aura toujours, même parmi ceux qui croient aux lignes de la main — nous leur dédions le système de guérison suivant :

Prendre une malade atteinte d'une péritonite et abandonnée de tous les médecins. La mettre dans les conditions d'hygiène les plus déplorables, par exemple lui faire prendre le train, l'installer, de préférence, dans un wagon de 3e classe, un jour de grande affluence, et lui faire faire ainsi 800 kilomètres. Arrivée en un lieu quelconque, la promener plusieurs fois sur un brancard, puis la transporter dans une grotte. La plonger ensuite dans de l'eau froide. La guérison est assurée par ce régime capable de donner une péritonite à quelqu'un qui n'en aurait pas le plus petit symptôme !

Et, à moins d'y mettre une étrange mauvaise foi, les incrédules seront bien obligés de convenir que ce phénomène de guérison est un miracle.
